



COMMUNAUTÉS
URBAINES
DE FRANCE



Journée
des pôles
métropolitains



LANCEMENT DU RESEAU

Mardi 5 juillet 2011

ENQUETE POLES METROPOLITAINS L'ETAT DES LIEUX

5 juillet 2011 - Paris



Journée
des pôles
métropolitains

PANORAMA EN CHIFFRES

- **50 territoires interrogés**
 - ◆ 47 EPCI > 150 000 hab., 3 EPCI > 50 000 hab.
- **40 réponses** - 9 CU, 29 CA, 2 CC (transfrontalières)
- ◆ **21 projets de pôles métropolitains :**
 - ✕ 9 pôles en logique « d'aire urbaine »
 - ✕ 12 pôles en logique de réseau
 - ✕ *Des communautés qui allient les deux logiques de pôles*
- ◆ En outre, des communautés ouvertes à l'éventualité d'un futur pôle
- Le pôle métropolitain, la cristallisation d'une **collaboration interterritoriale ancienne**
 - ◆ Réseaux de villes (1990), projets métropolitains de la DATAR (2005)
 - ◆ Pour plus de 2/3 des projets, un cadre de dialogue antérieur existant

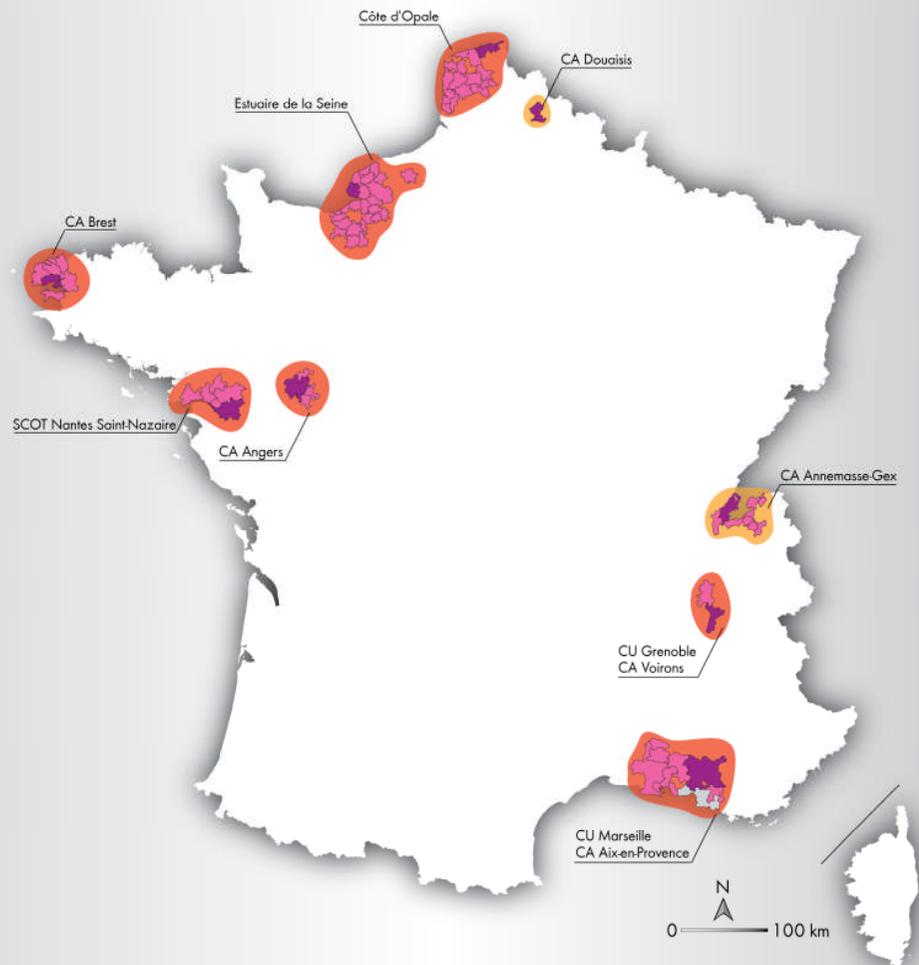
ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES



Les projets métropolitains de la DATAR (2005)

LES PROJETS DE POLES EN LOGIQUE D'AIRES

Projet provisoire de cartographie territoriale proposé à la Journée des pôles métropolitains du 5 juillet 2011



Statuts des pôles métropolitains

- en cours de création
- en cours de définition

Situations des EPCI

- intégrant un projet et ayant > 150 000 habitants
- intégrant un projet et ayant < 150 000 habitants
- n'ayant pas répondu à l'enquête

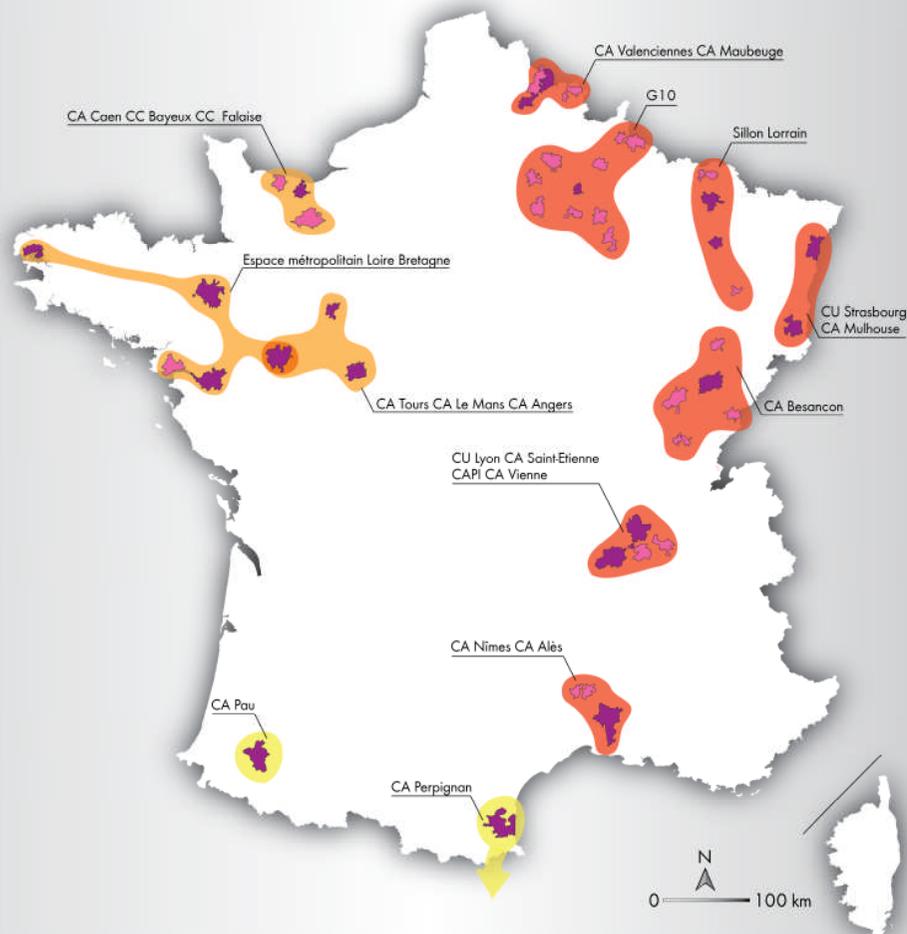
© NER G. / RABY A. 2011 sources : ACJF / AMGVF 2011

CARTOGRAPHIE

Aires et « grappes »

LES PROJETS DE POLES EN LOGIQUE DE RESEAU

Projet provisoire de cartographie territoriale proposé à la Journée des pôles métropolitains du 5 juillet 2011



Statuts des pôles métropolitains

-  en cours de création
-  en cours de définition
-  en cours de réflexion

Situations des EPCI

-  intégrant un projet et ayant > 150 000 habitants
-  intégrant un projet et ayant < 150 000 habitants

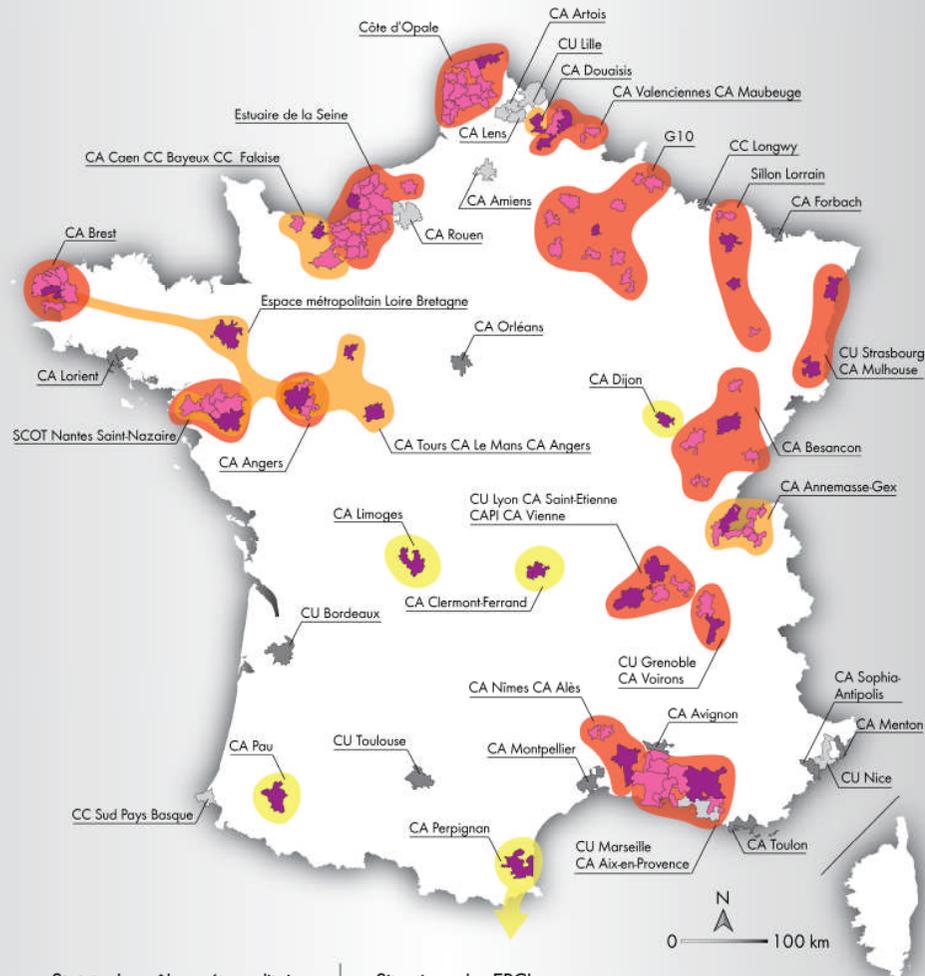
© NER G. / RABY A. 2011 sources : ACUF / AMGVF 2011

CARTOGRAPHIE

Réseaux

LES PROJETS DE POLES METROPOLITAINS

Projet provisoire de cartographie territoriale proposé à la Journée des pôles métropolitains du 5 juillet 2011



Statuts des pôles métropolitains

- en cours de création
- en cours de définition
- en cours de réflexion

Situations des EPCI

- intégrant un projet et ayant > 150 000 habitants
- intégrant un projet et ayant < 150 000 habitants
- n'ayant pas de projet connu à ce jour
- n'ayant pas répondu à l'enquête

CARTOGRAPHIE

21 projets

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

POLES METROPOLITAINS - UN ETAT DES LIEUX

DEGRE
D'INSTITUTIONNALISATION



Lecture :

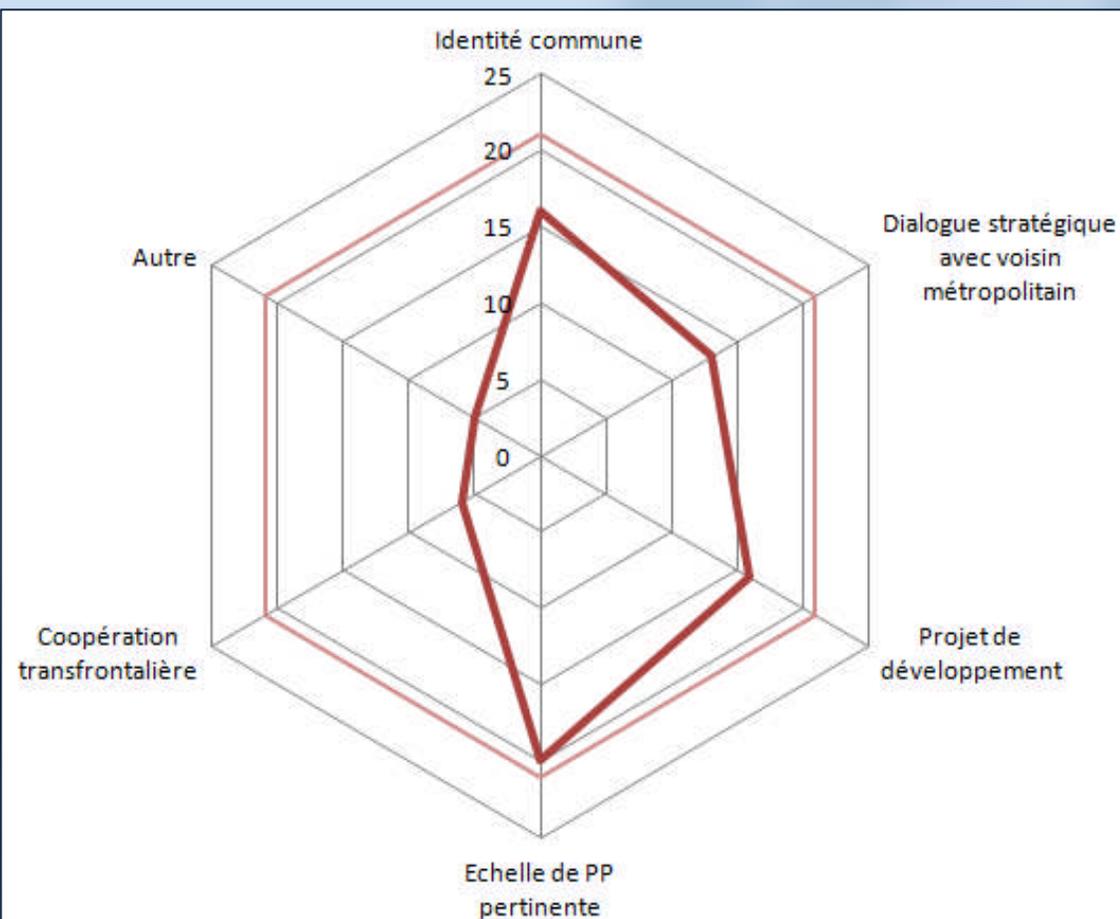
A l'écriture du questionnaire, la CA de Grenoble envisageait la création d'un pôle métropolitain au 1er trimestre 2012 et avait déjà déterminé pour cela une structure d'ingénierie et un niveau de ressources financières.

Pas de projet engagé à ce jour :

- * CU Bordeaux
- * CU Toulouse
- * CA Avignon
- * CA Forbach
- * CA Lorient
- * CA Menton
- * CA Montpellier
- * CA Orléans
- * CA Sophia-Antipolis
- * CA Toulon
- * CC Longwy

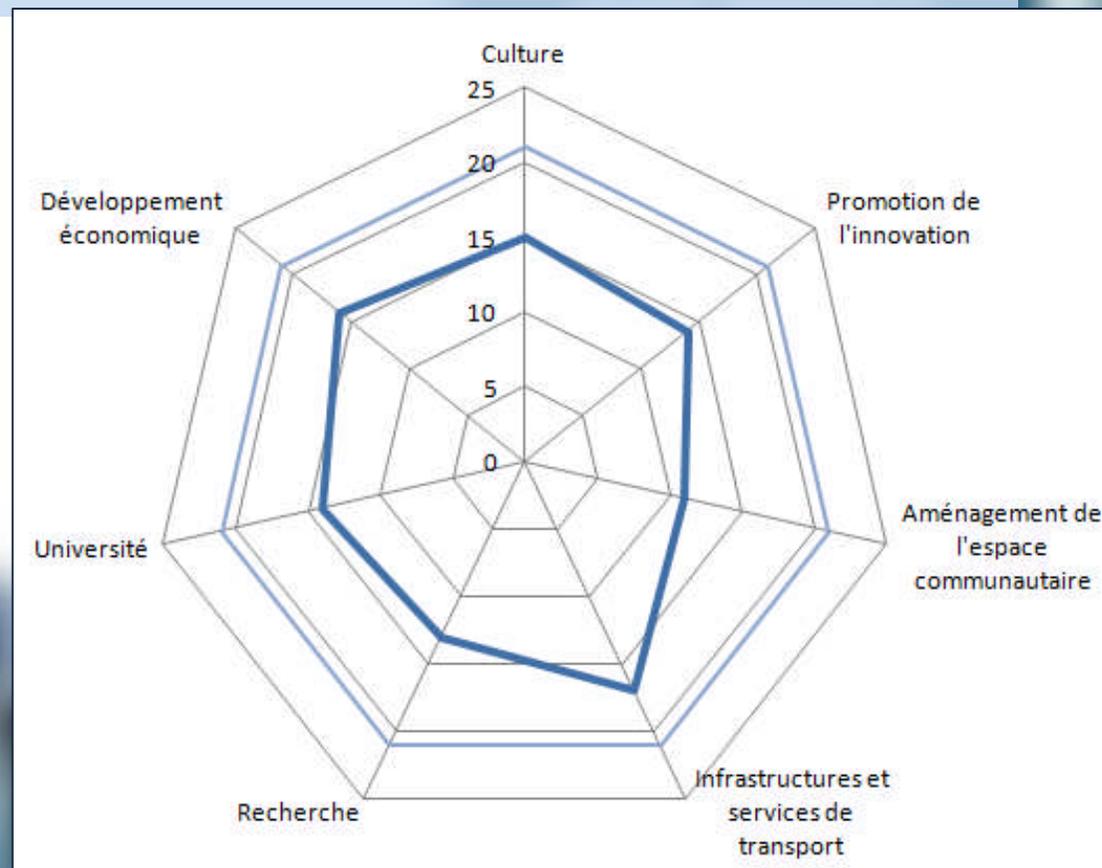
OBJECTIFS POURSUIVIVIS

- **3 objectifs principaux :**
 - Pertinence de l'échelle métropolitaine pour l'action
 - Identité commune
 - Portage d'un projet de développement commun



ACTIONS D'INTERET METROPOLITAIN PREVUES

- **3 missions mises en avant :**
 - Infrastructures de transports
 - Université, culture et recherche
 - Développement économique et promotion de l'innovation



AUTRES COMPETENCES ENVISAGEES

- 3 missions non listées dans l'article 20 citées fréquemment :
 - Tourisme
 - Santé
 - Marketing territorial

